

CABARETIERS.
OU EST VOTRE PLACE ?
Ses dans les Sociétés qui
veut faire une concurrence
à l'heure en demandant votre
participation à leurs bâches en
l'occurrence à la place de
DÉBITEURS EXCLUSIFS où on
ne travaille que pour vous,
et c'est qu'un but à faire exige
une vente. Plus de
100 personnes débarquent soit
entre depuis quatre mois et
la Société compte déjà 800
débits, parmi lesquels les plus
forts de la région.
BLONDE
BRUNE
SPECIALE

ABONNEMENTS.....

Nord et Limousin..... France et Belgique.....

3 mois, 22.00 ; 6 mois, 40.00 ; 1 an, 72.00
23.00 ; 45.00 ; 80.00ABONNEMENTS
REDACTION-ANNONCESROUBAIX..... 71, Grande-Rue, Tél. 34 et 1006. Inter. 6. Chèques postaux 87 Lille
TOURCOING... 33, rue Caract. Téléph. 37
LILLE..... 3, rue Faucher. Tél. 57.07

VENTE
SENSATIONNELLE
de
BLANC
à des prix inégalés
jusqu'à ce jour.
Palais
de la Nouveauté
29, Rue Pierre-Motte, 29
ROUBAIX
(Face aux Halles)

Le Gouvernement britannique propose aux puissances la révision des traités avec la Chine dès que celle-ci aura constitué un gouvernement autorisé

Londres, 25 décembre. — Voici un résumé du mémorandum relatif à la Chine, communiqué le 16 décembre par le chargé d'affaires britannique à Pékin, aux représentants des puissances signataires du Traité de Washington:

Le Gouvernement britannique a surveillé depuis quelque temps, avec une inquiétude croissante, la situation en Chine et il estime que son inquiétude est partagée par les autres puissances intéressées.

Le mémorandum rappelle les conclusions de la Conférence de Washington, l'échec de la Conférence des douanes et l'échec du gouvernement central chinois. Il souligne les difficultés auxquelles les puissances ont à faire face et l'importance d'un nouvel échange dans la situation; la formation d'un puissant gouvernement nationaliste, à Canton, disputant à celui de Pékin, le droit de négocier au nom de la Chine.

La raison de toutes ces difficultés, le programme de Washington ne pouvant pas être appliquée et les questions relatives au régime des étrangers sont toujours en suspens.

Quant au mouvement nationaliste de Canton, ne l'accueillir avec sympathie et compréhension serait né pas agir en accord avec les intentions vérifiables des puissances à l'égard de la Chine.

Le Gouvernement britannique propose donc que les pays intéressés fassent une déclaration conjointe exposant les faits principaux de la situation, faisant connaître leur acquiescement à l'ouverture des négociations pour la révision des traités et l'étude des autres questions pendantes, dès que les Chinois auront constitué un gouvernement ayant l'autorité nécessaire pour ces pourparlers.

La tutelle étrangère n'est pas indispensable au développement politique et économique de la Chine.

De plus, la déclaration pourrait souligner l'intention de poursuivre, dans l'intervalle, une politique en harmonie avec l'esprit de Washington, mais adaptée aux circonstances actuelles et demandant satisfaction le plus largement possible aux aspirations légitimes du peuple chinois. Les puissances devraient accepter cette que le développement politique et économique de la Chine n'est possible que sous la tutelle étrangère. Elles devraient se déclarer prêtes à reconnaître le droit de la Chine à jouer de l'autonomie douanière après la promulgation d'un nouveau tarif national et décliner toute intention d'exercer un contrôle étranger sur une Chine réconciliante. Bien que lui demandant le respect des traités,

Mgr ANDRÉ DEFEBVRE
originaire de Tourcoing
est nommé vicaire apostolique
de Chine

Paris, 25 décembre. — Une dédicace de Rome a été prononcée hier, la préconisation comme évêque titulaire, de Mgr André Defebvre, de la Congrégation de la Mission (dite des Lazaristes), lequel succéda au vénérable Mgr Reynaud, mort à Paris au commencement de cette année, à l'âge de 72 ans, dont quarante-deux ans comme évêque. Mgr Reynaud était si aimé dans son vicariat que, à la première annonce de son décès, les chrétiens demandèrent avec instance que ses restes fussent ramenés à Ningpo, à leurs propres frais.

Mgr Defebvre, né à Tourcoing, le 24 juin 1886, s'est adonné de tout cœur à la formation du clergé indigène du vicariat de Ningpo. Il fut pour principal collaborateur l'un de ses confrères Lazaristes, Mgr Hou, l'un des six évêques chinois récemment sacrés par le Souverain Pontife.

Les obsèques du lieutenant Sircé en Syrie

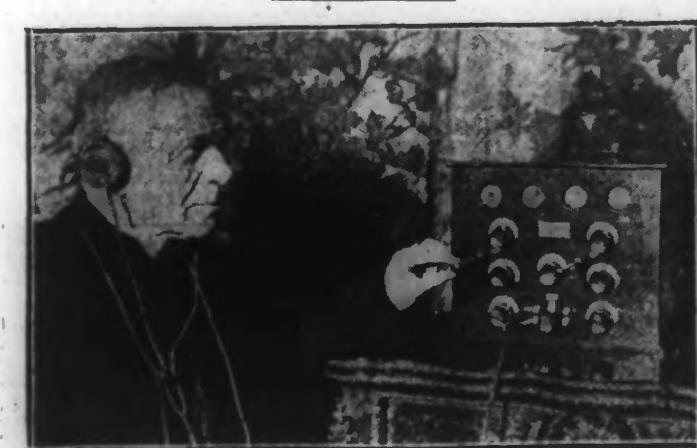
Beyrouth, 25 décembre. — Les obsèques du lieutenant Sircé ont été célébrées en présence de M. Ponot, haut-commissaire du général Gamelin, de l'amiral Bous, du président de la République libanaise, du président de la Chambre des députés et du vice-président du Sénat.

Le Président Lebas a déposé sur le cercueil la décoration du Mérite libanais. Le général Gamelin a lu sur la tombe du Lieutenant Sircé, la citation à l'ordre de l'armée. Les journaux soulignent que le Lieutenant Sircé a succombé aux mauvais traitements qu'il a subis, durant sa captivité, chez Soïta, el Atreche.

Le président du Nicaragua échappe à un attentat

Nicaragua, 25 décembre. — Le président du Nicaragua, le général Diaz, a failli être victime d'un attentat. Deux individus se sont portés vers sa voiture et ont poignardé le cocher qui a été mortellement atteint. Les agresseurs se sont enfuis sans qu'on ait pu retrouver leur trace. Le président n'a pas été blessé.

L'archevêque de Paris et la T.S.F.



LE CARDINAL DUBOIS, ÉCOUTOIRS AUX OREILLES, DEVANT SON POSTE DE TÉLÉGRAPHIS SANS FIL, A L'ARCHÉEVÊCHE DE PARIS [Wide World photo].

Noël... et les jouets



UN GROUPE D'ENFANTS AMÉRICAINS REGARDANT AVEC ENVIE LES JOUETS D'UN ÉTALAGE

LA MORT DU MIKADO

LES CONDOLEANCES FRANÇAISES

Paris, 25 décembre. — Dès la nouvelle de la mort du mikado, le président de la République a chargé M. Vedel, de sa maison militaire, d'aller exprimer ses condoléances à l'ambassadeur du Japon à Paris.

M. Gaston Doumergue, d'autre part, a adressé un télégramme de sympathie au prince héritier à Tokio.

M. Briand a chargé M. Bavelier, consul de France attaché au protocole, de porter les condoléances du ministre des Affaires étrangères de France à l'ambassadeur du Japon à Paris.

Par ailleurs, M. Briand a télégraphié à M. Claudel, ambassadeur de France au Japon, en le priant de transmettre au gouvernement nippon les condoléances du gouvernement français, à l'occasion du deuil qui vient de frapper le Japon.

Le Congrès des socialistes belges discute la question de la participation au Gouvernement

Un Congrès des socialistes belges discute

la question de la participation au Gouvernement

Le vote est reporté à quinze jours

Bruxelles, 25 décembre. — Les socialistes belges ont tenu samedi un congrès à la Maison du Peuple, à Bruxelles, pour discuter la question de la participation ministérielle. Plusieurs centaines de délégués étaient présents. Parmi les délégués étrangers, on remarqua M. Renaudel et M. Leon Blum, député français.

Le congrès était présidé par M. Delattre, député de Charleroi et M. Stas, d'Anderlecht. M. Vandervelde, dans un long discours, a préconisé la continuation de la participation ministérielle. Celle-ci est nécessaire, dit-il. Le pays est encore convalescent et des crises politiques pourraient ramener la situation désastreuse qui existait en juin dernier. Toutefois la participation ministérielle nécessiterait un renouvellement de programme.

M. Vandervelde a déclaré que ce programme nouveau devrait comprendre notamment la loi de huit heures, la péréquation et le rajustement des indemnités pour les accidents du travail et les pensions ouvrières.

M. Vandervelde, en terminant, a manifesté son intention de voir le parti socialiste continuer à gérer, comme il l'a fait jusqu'à présent.

Toutefois les ministres socialistes devront accepter de rentrer dans le rang si le congrès le juge nécessaire.

M. Mathieu a combattu cette manière de voir. Il a déclaré que la collaboration ministérielle détruisait les énergies socialistes et empêchait les réalisations du programme du parti.

M. Mertens, secrétaire de la Commission syndicale, tout en constatant que la collaboration ministérielle éloignait la réalisation des revendications socialistes s'est déclaré cependant partisan de la continuation de la participation.

Un ordre du jour a été déposé par la Fédération de Charleroi demandant que le vote sur les questions qui seraient posées soit reporté à quinze jours pour permettre la consultation de toutes les fédérations.

Cet ordre du jour a été voté.

Un jeune berger égorgé un sanglier qui l'avait blessé

Toulon, 25 décembre. — Le jeune berger Louis Capl, 15 ans, gardait un troupeau à Comps-sur-Artuby, dans une forêt, lorsqu'il fut attaqué par un sanglier pour lequel il courait pour sauver le mobilier.

Les dégâts matériels sont importants.

Une MACHINE ET DEUX VAGONS DERRAILLENT PRÈS DE TOULOUSE

Le chauffeur est tué, plusieurs voyageurs légèrement blessés

Toulouse, 25 décembre. — Un déraillement s'est produit sur la ligne d'intérêt local des chemins de fer du Sud-Ouest. Une locomotive a quitté les rails et s'est renversée, ainsi que les deux premières voitures. Le chauffeur Millard, en voulant sauter, a roué sous la machine et a été écrasé. Plusieurs voyageurs ont été contusionnés, mais légèrement.

LES DRAMES

L'assassin de la fermière de Saint-Arey est un garçon de seize ans

Grenoble, 25 décembre. — L'assassin de Mme Adrienne Bernard, la fermière de Saint-Arey tuée dans son étable et dont le corps fut précipité dans le Drac, a été arrêté.

L'autopsie de la victime avait démontré que Mme Bernard avait reçu deux coups de fusil, tirés à bout portant. L'enquête fit soupçonner le jeune Joseph Cécillon, 16 ans, pupille de l'Assistance publique, aujourd'hui ouvrier mineur, qui avait servi comme domestique chez la fermière.

Chez lui, rue des Fossés, à la Muire, on trouva un fusil fraîchement nettoyé, une somme considérable, dont une partie en or et en argent, ainsi qu'un porte-monnaie et une broche ayant appartenu à la victime.

BONS MOTS

M. Binks. — Voilà cinq ans que je m'arrange pour ne pas payer mes contributions. Et vous, tous les payez?

La NOUVELLE CONNAISSANCE. — Il le faut bien. Je suis le receleur des contributions de la commune!

LE VIEUX MONSIEUR. — Monsieur le commissaire, je vous ai signalé, la semaine passée, que mon portefeuille m'avait été volé. C'est une erreur; je l'ai retrouvé!

Le COMMISSAIRE DE POLICE. — Vous venez trop tard, Monsieur, beaucoup trop tard. Le voleur a été arrêté, hier.

DEUX VETERINAIRES MUNICIPAUX favorisent le trafic des viandes avariées à Miracourt

Nancy, 25 décembre. — La minutieuse enquête menée au sujet de l'affaire des viandes avariées de la région de l'Est, vient d'établir de façon précise la complicité des deux vétérinaires municipaux de Miracourt, MM. Bonnard et Chognat, qui touchaient de 50 à 100 francs par tête malade entrant en fraude à l'abattoir pour y être dépecé clandestinement.

Des bandes de sangliers rôdent autour des villages, dans la Marne

Reims, 25 décembre. — En raison du froid intense qui règne depuis plusieurs jours sur la région, des bandes de sangliers, sorties des bois, ont détruit dans la cour d'une habitation, à Epernay, un abri pour cochons et dépecé pour le réveillon.

LES SPORTS D'HIVER

La grâce des condamnés allemands de Landau

M. DOUMERGUE A SIGNÉ LE DÉCRET

Paris, 25 décembre. — A la suite des propositions qui lui ont été adressées par le général Guillaumat, commandant en chef de l'armée du Rhin, M. Paul Painlevé, ministre de la Guerre, a adressé au président de la République un rapport exposant que, dans un intérêt d'apaissement et de tranquillité publique, sur la proposition du général commandant le 32^e corps d'armée, transmis avec avis favorable par le commandant en chef de l'armée du Rhin, le ministre de la Guerre, d'accord avec M. le garde des Sceaux et avec M. le ministre des Affaires étrangères, estime que des mesures gracieuses pourraient intervenir, à l'égard des condamnés de Landau, même défaillants, et qui sont tous de nationalité allemande.

Il a, en conséquence, soumis à la signature de M. le Président de la République un projet de décret en ce sens.

Après examen de ce rapport, M. Doumergue a fait remise des peines prononcées par le Conseil de guerre de Landau aux détenus.

Le feu détruit une maison ouvrière à Lys-lez-Lannoy

LES DEGATS SE MONTENT A 15.000 FRANCS ENVIRON

Un incendie dû à la chute d'une lampe à pétrole, s'est déclaré samedi soir dans une maison ouvrière située en retrait de la rue de Leers, à Lys-lez-Lannoy et qui, malgré la promptitude des secours apportés par les pompiers de Roubaix, a été complètement détruite par suite du manque d'eau.

AU FEU!

Au 91 de la rue de Leers, se trouve une double maison habité d'une part par les époux Delessalle et leurs enfants et d'autre part par une dame assez âgée, Mme Vve Lad.

Samedi, vers 19 h., tandis que son mari se trouvait absent, Mme Delessalle vaquait aux soins du ménage, ayant près d'elle ses deux enfants, âgés seulement de quelques années. En voulant déplacer la lampe à pétrole pour la poser sur une table elle la laisse tomber sur le sol où elle se brise. Voyant le liquide s'embraser au contact de la flamme, la ménagère ne songea qu'à mettre en sûreté ses enfants et les ayant emportés s'enfuit sur la route en criant: « Au feu ! »

Le feu, qui a porté tout ouvert, l'enfer a suivi. Les pompiers ont été alertés et ont rapidement activé les flammes qui bientôt atteignent le modeste mobilier.

LES SÉCOURISSES

Aux appels de Mme Delessalle, des voisins accourent mais déjà le sinistre avait pris de l'extension. On court à une usine voisine téléphonier aux pompiers de Roubaix qui, après un quart d'heure, arrivent sur les lieux sous les ordres du capitaine Craye.

Leurs efforts se trouvent immédiatement entravés par suite du manque d'eau. La communauté de Lys est pourtant desservie en eau potable mais, par suite du froid, la borne-fontaine qui se trouvait située à quelques mètres du sinistre était gelée et il fallait attendre plus de vingt minutes avant qu'il soit possible de s'en servir.

Durant ce temps le feu s'était étendu, et dès que la pompe à bras dont les pompiers avaient eu la sage précaution de se munir pour fonctionner, il ne fut plus possible de la protéger la maison voisine. De courageux hommes et jeunes gens aidés par les pompiers avaient entretemps sauvé le mobilier de Mme Ladouze.

Le vent ne souffrant heureusement plus si fort que la veille, les opérations se sont déroulées avec succès et quelques heures plus tard, il n'y avait plus de fumée.

On remarquait sur les lieux MM. Lorhois, maire; M. Chichet, agent voyer, et le gardien Durib et Lescouf, qui étaient au service d'ordre.

Quant à la famille Delessalle, qui se trouvait dans un appartement au-dessus de la maison, elle fut hébergée par un habitant charitable, M. Déphy, demeurant 132, rue de Leers, qui mit à sa disposition une chambre de son habitation.

Les dégâts se montent pour le mobilier à environ 2.000 francs, et pour l'immeuble de construction ancienne, à 12.000 fr. environ.

A 11 h. 30, les pompiers de Roubaix regagnaient leur caserne.

<h